

Analyse

La mutation réformatrice de Bernard Thibault à l'épreuve

samedi 5 décembre 2009, par [NOBLECOURT Michel](#) (Date de rédaction antérieure : 4 décembre 2009).

À la tête de la CGT depuis dix ans, Bernard Thibault a apporté à la première centrale syndicale française, qui a conforté cette place, le 3 décembre 2008 aux élections prud'homales, une autre manière d'être. Il a surtout imprimé un nouveau cours réformatrice qui va être mis à l'épreuve lors du 49^e congrès, du 7 au 11 décembre à Nantes. A bientôt 51 ans, M. Thibault entend continuer à creuser son sillon. « *Ce n'est pas mon dernier mandat* », confie-t-il, même s'il est peu probable qu'il rempile, en 2013, pour un cinquième mandat qui lui ferait battre le record de Georges Séguy (1967-1982). Mais annoncer son départ l'affaiblirait alors qu'avec une direction resserrée, rééquilibrée et renouvelée, il disposera d'une autorité qui lui donnera les coudées franches pour bien ancrer la CGT dans le réformatisme.

Depuis le congrès de Lille, en avril 2006, que M. Thibault, auréolé de sa victoire sur le contrat première embauche (CPE), avait remporté, le paysage a bien changé. Nicolas Sarkozy est à l'Élysée. M. Thibault voyait en lui un clone de Margaret Thatcher. Mais, lors du conflit de l'automne 2007 sur les régimes spéciaux de retraite, il s'est imposé comme le pivot du compromis. Du coup, M. Sarkozy en a fait un interlocuteur privilégié, quitte à réveiller les critiques de ses opposants qui vilipendent ses « *complaisances* ». Par son ampleur inédite, la crise économique a fait naître une unité syndicale tout aussi inédite à huit qui a résisté jusqu'à l'été. Avec François Chérèque, le secrétaire général de la CFDT dont il s'est beaucoup rapproché, M. Thibault a obtenu une réforme de la représentativité syndicale, basée sur l'audience électorale, qui va révolutionner le champ social et le syndicalisme.

M. Thibault n'arrive donc pas à Nantes les mains vides. Mais, tel Sisyphe, il va devoir reprendre son combat autour de trois défis : la syndicalisation, la mutation réformatrice, les relations intersyndicales. Au congrès de Montpellier, en 2003, il avait fixé l'objectif, non daté, de refranchir le « *cap du million d'adhérents* », qui n'a plus été officiellement atteint depuis 1987.

Avec 654 000 adhérents en 2009, sur la base de dix timbres par an - dont 539 000 actifs -, la CGT en est loin. Certes si elle calculait ses effectifs comme la CFDT, qui, sur la base de huit timbres, en revendique 814 636, elle aurait 817 500 adhérents. Mais M. Thibault ne barguigne pas : il reconnaît son « *échec* ». Et le document d'orientation enfonce le clou : « *Les secteurs où le taux de syndicalisation est le plus élevé sont ceux où les effectifs salariés sont en déclin, tandis que les secteurs en croissance d'emplois restent ceux où la syndicalisation est la plus faible.* »

Pour M. Thibault, l'enjeu est de doter la CGT d'une puissance à la hauteur de ses ambitions en transformant ses structures. Pour séduire les salariés des petites entreprises, isolés ou précaires, la CGT envisage d'innover, au niveau des territoires, à travers des « *syndicats de site, des syndicats multiprofessionnels* ». La priorité est le secteur privé alors que le secteur public, qui ne se reconnaît pas dans les revendications sur « *le nouveau statut du travail salarié* » et la « *sécurité sociale professionnelle* » se sent abandonné. Faute de le convaincre d'ici à 2013, le combat de M. Thibault risque de ressembler à celui de Don Quichotte contre les moulins à vent.

Si M. Thibault ne reprend pas à son compte le concept, il fait du réformisme comme monsieur Jourdain faisait de la prose. L'ambition de la CGT est de « *participer par l'action à un processus de transformations sociales progressives* ». Il s'agit de faire reconnaître la CGT comme un « *acteur à part entière des transformations sociales qui n'est pas subordonné à la stratégie et aux objectifs de quelque parti politique que ce soit* ». Dans cette démarche, les réformes et les « *avancées sociales, même partielles* » sont recherchées. Indissociable du rapport de force, la négociation devient un outil pour arracher des « *compromis* » et donc obtenir des résultats.

A cet égard, M. Thibault est bien l'héritier de M. Séguy qui, au congrès de Grenoble (26 novembre-1^{er} décembre 1978), alors que la CGT comptait 2 192 862 membres, avait tenté une ouverture que le Parti communiste avait stoppée net. « *L'action syndicale revendicative, avait lancé M. Séguy, c'est, par définition, la lutte pour des réformes, petites, moyennes et grandes. Toute amélioration du niveau de vie et des conditions de travail, aussi minime soit-elle, toute extension même partielle des droits démocratiques des travailleurs (...) sont autant de jalons placés sur la voie du progrès social et démocratique.* »

A Nantes, l'opposition va faire du bruit. Mais elle est morcelée. Elle a peu à voir avec Jean-Pierre Delannoy, un métallo du Nord, un leurre agité par le dernier carré orthodoxe du « Front syndical de classe » contre M. Thibault alors qu'il ne remplit aucune condition statutaire pour se présenter contre lui. Ce qui est plus sérieux, c'est de savoir si les autres syndicats réformistes donneront à la CGT son ticket d'entrée dans le club. Au congrès de l'UNSA, le 26 novembre à Pau, Alain Olive a esquissé un « pôle réformiste » avec la CFDT mais sans la CGT. En 1978, quand la CFDT « recentrée » s'était convertie au réformisme, FO lui avait fait barrage. Trente ans après, ce serait périlleux de reproduire à l'égard de la CGT la même erreur.

Michel Noblecourt

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 05.12.09. LE MONDE | 04.12.09 | 13h44 • Mis à jour le 04.12.09 | 13h44.

* Michel Noblecourt. Courriel : noblecourt@lemonde.fr.